



ARRETE DU MAIRE N° AP_2021_012_DP

Abrogeant l'arrêté n°AP_2021_008_DP Autorisant la fréquentation de l'espace de jeux extérieur du Périscolaire « L'Île aux enfants » de Sigolsheim – 68240 KAYSERSBERG VIGNOBLE

Le Maire de la Ville de Kayserberg Vignoble,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des communes, des départements et des régions ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2542-1 et suivants relatifs au droit local et les articles L.2211-1 à L.2213-6 et suivants relatifs aux pouvoirs de Police du Maire ;

VU le Code Pénal et notamment son article R.610-5 relatif aux amendes prévues pour les contraventions de 1^{ère} classe ;

VU le Code Pénal, et notamment les articles 322-1 et 322-3-1 qui précisent les sanctions encourues en cas de destruction, dégradation ou détérioration de biens relevant du domaine public

VU les articles R.1337-6 à R.1337-10-2 du code de la santé publique relatifs à la lutte contre les bruits du voisinage ;

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire, en vertu de ses pouvoirs de Police, de prendre toutes les mesures propres à assurer le maintien de l'ordre public, de veiller au respect de la sécurité, tranquillité et salubrité publiques en élaborant des mesures de Police appropriées,

ARRÊTE :

Article 1 : Dispositions générales

L'arrêté n°AP_2021_008_DP est abrogé

Article 2 : Autorisation d'accès

L'espace de jeux est réservé aux activités du Périscolaire durant les heures d'ouverture de ce dernier.

Article 3 : Infractions

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera poursuivie conformément à la loi.

Article 4 : Exécution

La Directrice Générale des Services de la Mairie, le Commandant de la Communauté de Brigades Kayserberg-Lapoutroie, les Brigades Vertes, la Police Municipale et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Kayserberg Vignoble le 31 août 2021



Le Maire


Martine SCHWARTZ

Ampliation : Mme la Procureure de la République, M. le Juge d'Instance, M. le Commandant de la Communauté de Brigades Kayserberg-Lapoutroie, Brigades Vertes, Centre de Secours de Kayserberg, Police Municipale, Services Techniques, Presse, Affichage